

CONSEIL MUNICIPAL du 15 SEPTEMBRE 2023

Liste des délibérations

Date de la convocation : 08 septembre 2023

Conseillers en exercice	15
Conseillers présents	11
Pouvoirs	3

L'an deux mille vingt-trois, le quinze septembre, à vingt-heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Messimy-sur-Saône se sont réunis, en Mairie – salle du conseil municipal, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Thierry MICHAL, Maire

Présents : T Michal – V Gelas - F Imbert – C Beguet - B Doucet-Bon – P Brunel – JM Gimaret - B Sainclair – L Wynarczyk - B Monel – M Chaube

Excusés : N Feltrin (pouvoir à T Michal) – C Feltrin (pouvoir à B Sainclair) – F Serrurier (pouvoir à V Gelas) - S Tricaud

Absent :

Quorum : 11/8

Nomination d'un secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Madame Laurence WYNARCZYK est désignée secrétaire de séance.

oooooOOOooooo

En application de l'article L 2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil municipal doit être affichée et publiée sur le site Internet de la commune dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

oooooOOOooooo

Délibération n° 2023/09/01 – Extension et rénovation thermique de l'école : approbation de l'Avant-Projet Définitif (APD) et de l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2023/09/02 – Décision modificative n° 01 au budget de la commune – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2023/09/03 – Fonds de concours d'investissement 2023 de la Communauté de Communes Val de Saône Centre pour programme voirie – **Approuvé à l'unanimité.**

Délibération n° 2023/09/04 – Sécurisation de la route de Saint-Trivier RD 75a : convention avec le département de l'Ain - Approuvé à l'unanimité.

Le Maire,
Thierry MICHAL

